

# DOUZIÈME VAGUE DE GRÈVES SNCF

LES 28 ET 29 MAI 2018

## LA MOBILISATION MASSIVE ET UNITAIRE DES CHEMINOTS EST PLUS IMPORTANTE QUE JAMAIS

Ne restez pas les bras croisés. En participant à cette 12<sup>e</sup> séquence de grèves, vous serez acteurs de votre avenir. Avec la Cfdt, améliorez l'écriture de la nouvelle loi ferroviaire. La prochaine bataille portera sur la négociation de la convention collective qui devra assurer un haut niveau de garanties sociales pour tous les salariés du rail.

**RDV DEVANT LE SÉNAT LE 29 MAI À 12H30**

### DERNIÈRE PHASE DU PROJET DE LOI

Commencés en commission du développement durable le 23 mai dernier, les débats sur le projet de loi pour un nouveau pacte ferroviaire passeront en séance publique dès le 29 mai. Il a été annoncé par le gouvernement qu'à cette occasion seront examinés des amendements portés par la Cfdt parmi les 42 qu'elle a proposés. Forte de ses propositions et de sa présence sur le terrain, la Cfdt Cheminots invite les agents de tous les collèges à manifester mardi prochain devant le Sénat.



Ⓜ 4 Odéon | Ⓜ 10 Odéon | Ⓡ B Luxembourg

La bataille commune que nous menons doit enfin être entendue. Un maximum de nos revendications doit être intégré dans la loi. Son écriture se joue maintenant et pour chaque cheminot ! ●●



# DOUZIÈME VAGUE DE GRÈVES SNCF

## RETOUR SUR VOT'ACTION

Le jeudi 24 mai dernier, le résultat de la consultation a été annoncé : 94,97 % des cheminots se sont exprimés contre la réforme voulue par le gouvernement. De son côté, la SNCF déclare avoir entendu l'expression unitaire des doutes des cheminots quant à leur avenir. Leurs craintes légitimes touchent en égale mesure tous les Français : quel service public ferroviaire pour demain ? Quelle ouverture à la concurrence ? Quelle reprise de la dette par l'État ? La CFDT Cheminots est la première organisation syndicale à s'être emparée de ces sujets dont elle a traité notamment lors de son colloque du 14 décembre dernier.

Pour la CFDT, la nouvelle loi devra imposer des engagements fermes, notamment à l'État, sur le futur cadre social de la branche ferroviaire. Il relèvera de l'entreprise de construire un nouveau pacte social digne de ce nom. ●●



**|| VIDÉO ||** Le 24 mai, Olivier Boissou, secrétaire général adjoint de la CFDT Cheminots, s'est exprimé devant le siège de la SNCF. Cliquez ici ou allez sur <https://bit.ly/2IMhni8>



© ANTONIO-BERNARD TUDOR



J'accède au formulaire D2I interactif en cliquant ici ou en allant sur <https://bit.ly/2GBcT1P>



Je consulte mon guide sur le droit et les modalités de grève en cliquant ici ou en allant sur <https://bit.ly/2J4Ta87>



La CFDT a mis en place une permanence téléphonique afin de répondre à mes questions **01 76 58 12 21**



Je soutiens mon combat et celui de mes collègues en cliquant ici ou en allant sur <https://bit.ly/2quv7aq>

© InfoCom FGTE CFDT Cheminots 2018 | Premier rédacteur graphiste Antonio-Bernard Tudor | Crédits photo DR & Flaticon

## J'ACCÈDE AUX OUTILS INTERACTIFS PAR UN SIMPLE CLIC



SITE INTERNET  
[www.cfdtcheminots.org](http://www.cfdtcheminots.org)



CHAÎNE WEBTV  
[www.youtube.com/user/cfdtcheminots](http://www.youtube.com/user/cfdtcheminots)



CFDT CHEMINOTS L'APPLI'  
Sur AppStore et GoogleStore



E-TRACTS & PUBLICATIONS  
[www.cfdtcheminots.org/publications/nos-tracts/](http://www.cfdtcheminots.org/publications/nos-tracts/)

CGT - UNSA - CFDT

  

Paris, le 21 mai 2018

M. Benjamin RAIGNEAU  
Directeur des Ressources Humaines  
du Groupe Public Ferroviaire SNCF  
2, place aux Étoiles  
CS 70001  
93633 LA PLAINE-SAINT-DENIS

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du code du travail, les Organisations Syndicales CGT- UNSA et CFDT vous déposent un préavis de grève couvrant la période du Dimanche 27 Mai 2018 à 20h00 jusqu'au Mercredi 30 Mai 2018 à 07h55.

Ce préavis fait suite à la DCI qui a été déposée le 11 Mai dernier, pour laquelle une réunion de concertation s'est tenue le 14 Mai dernier qui n'a pas permis de dégager des points d'accord sur les revendications exprimées.

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des agents du Groupe Public Ferroviaire et ceux appelés à les remplacer et porte sur les points suivants :

- Convocation immédiate d'une table ronde salariale avec, comme ordre du jour, une augmentation significative et immédiate des salaires et pensions, préalable à une résorption progressive du contentieux salarial ;
- Revalorisation immédiate des primes, indemnités et allocations.

Dans l'attente d'être reçus, pour engager de réelles négociations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

CGT Laurent BRUN	UNSA Roger DILLENSEGER	CFDT Didier AUBERT
		

La CFDT Cheminots et le Syndicat national FGAAC-CFDT appellent les cheminots à s'inscrire dans le douzième préavis de grève de l'interfédérale CGT-UNSA-CFDT qui commencera dimanche 27 mai à 20h00 et durera jusqu'au mercredi 30 mai à 7h55.